

REDACTION & ADMINISTRATION: 60, rue des Fabriciens (près le place du Tricorne) TOULOUSE, rue VERTU, 56

PRIX DES ABONNEMENTS: ROUBAIX-TOULOUSE: Trois mois, fr. 09 - Un an, 18 fr. Nord et départements limitrophes: Trois mois, 6 francs - Un an, 21 francs

L'abonnement continue sans avis contraire.

LA REINE DE JEANNE D'ARC

Le journal de M. l'abbé Garnier, le Petit Evénement vient de ressusciter depuis vingt-cinq ans le souvenir de Jeanne d'Arc sur un croquet pour long temps enterré... Ce qui de créer une fête nationale... En 1890, on s'était déjà beaucoup préoccupé de ces milleux sacerdotaux de réaliser cette conception inspirée non point par le désir de rendre hommage à Jeanne d'Arc, mais simplement par l'idée de remplacer la Fête Nationale du 14 juillet par une manifestation populaire organisée en l'honneur de Jeanne d'Arc.

LE VENTRE DE LILLE AU XIX^e SIECLE

On est tout surpris, lorsque passant brusquement du moyen âge à ces temps modernes, de trouver, à quelques différences près, la même organisation dans le service de l'alimentation lilloise. Comme en 1388, épicuriers et coarcteurs, se préoccupent de la qualité des viandes et des poissons; comme à cette époque ils surveillent et tiennent à leur tour les plus importants change de poids et de mesures; comme au XVIII^e siècle, ils ont été les premiers à se faire connaître par l'usage de la balance et du poids, comme à cette époque ils surveillent et tiennent à leur tour les plus importants change de poids et de mesures; comme au XVIII^e siècle, ils ont été les premiers à se faire connaître par l'usage de la balance et du poids.

LA REINE DE MADAGASCAR

Paris, 13 mars. — Le ministre des colonies qui a reçu dans la soirée d'hier un dépêche du général Gallieni lui annonçant la nouvelle démission de son lieutenant, le général Béhague, a été très surpris.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

SUPPRESSION DE L'IMPOT SUR LE SUCRE

Nous confère et ami M. Laperre, député de la Seine, répondant à une question posée par M. Florentin Dignès sur le rapport de M. Laperre sur le sucre.

LA REINE DE MADAGASCAR

Paris, 13 mars. — Le ministre des colonies qui a reçu dans la soirée d'hier un dépêche du général Gallieni lui annonçant la nouvelle démission de son lieutenant, le général Béhague, a été très surpris.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs. M. Lemaître, mais plus par habitude que par conviction, a déclaré que l'ancien compagnon de Panama que le magistrat instructeur a découvert les papiers récemment importants qui avaient été remis à l'ancien président de l'Union de Panama.

PRIX DES ANNONCES: ANNONCES: 0 fr. 25 les lignes RECLAMES: 0 fr. 50 FAITS DIVERS: 0 fr. 75 LOCALES: 1 fr. 00

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal, à Paris, 41, rue de Valenciennes, place de la Bourse, 10.



LES DÉPÊCHES Par Fil Téléphonique Spécial

AGENCE EN CRÈTE LE DERNIER CONVOI DE 42 fugitifs musulmans

La Crète, 12 mars. — Le convoi d'Angletieri est revenu avec le dernier convoi des fugitifs musulmans de Séfio, soit de 2,500 civils et 400 soldats. Malgré le comité très corrécte des chefs des insurgés, qui ont risqué leur vie pour contenir leurs hommes, les insurgés chrétiens ont tiré sur les fugitifs, au moment de leur embarquement. Ils n'ont pas eu aucun mal, mais ils ont emporté un soldat et un civil. Seuls, les fugitifs musulmans ont remis leurs armes de guerre et ont été obligés de quitter la Crète. Les fugitifs de Kantonas avaient été insurgés et ils étaient les seuls à avoir été libérés. Les autres fugitifs musulmans ont été libérés par les troupes turques qui ont emporté à Palochora, les armes des navires de guerre étrangers obligés de quitter la Crète. Ils ont été libérés par les troupes turques qui ont emporté à Palochora, les armes des navires de guerre étrangers obligés de quitter la Crète.

HERAKLION EN FEU

Albanie, 12 mars. — On s'est inquiété sur le sort d'Heraklion, dont on est sans nouvelles depuis trois jours. On craint que la ville d'Heraklion ne soit en feu; d'immenses fumées ont été aperçues dans la direction de la ville.

L'ARMEMENT GREC

On mande d'Athènes au Daily Telegraph la date de l'envoi de l'armement grec avant à bord quinze cents hommes sont partis hier pour Volos. Ces hommes seront dirigés de Volos sur Larissa par chemin de fer.

LA REINE DE MADAGASCAR

Paris, 13 mars. — Le ministre des colonies qui a reçu dans la soirée d'hier un dépêche du général Gallieni lui annonçant la nouvelle démission de son lieutenant, le général Béhague, a été très surpris.

CE QU'IL VOUDRAIT LA GRÈCE

Le correspondant du Times à Athènes pense que l'arrangement temporaire serait accepté par le gouvernement grec. Il s'agit de l'armement grec avant à bord quinze cents hommes sont partis hier pour Volos.

MEURES DE COERCITION

Paris, 12 mars. — Le jour public la répression, 24 mars. — Les mesures de coercition contre la Grèce ne seront pas seules efficaces avant la séance que la Chambre française tiendra le 24 mars. Les mesures de coercition contre la Grèce ne seront pas seules efficaces avant la séance que la Chambre française tiendra le 24 mars.

LES ALLEMANIS INSULTÉS

Paris, 12 mars. — Le jour public la répression, 24 mars. — Les mesures de coercition contre la Grèce ne seront pas seules efficaces avant la séance que la Chambre française tiendra le 24 mars.

EN ROUMANIE

Le journal de Roumanie se fait un correspondant particulier de Bucharest la dépêche suivante: On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

JUGE D'INSTRUCTION REVOQUÉ

Paris, 13 mars. — Un décret révoque de son poste le juge d'instruction M. Renaudie. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LA REINE VICTORIA A NICE

Nice, 12 mars. — Le train royal est parti de Paris pour Nice. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'ARTON

Paris, 13 mars. — Artou continue à être interrogé par le juge d'instruction. Les déclarations de son avocat, M. Lemaître, ont été jugées très intéressantes. On a vu que le revenu d'Artou s'élevait à 660 000 francs.

LES REVENUS D'